

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 7 mars 2019  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-René GUELLEC**

**N° 10**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 12/03/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/03/2019  
(accusé de réception du 12/03/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Festival de l'Artisanat du 8 au 10 mars 2019**

**Le troisième Festival de l'Artisanat, et deuxième édition quimpéroise, organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère (CMA), se déroulera au Parc des expositions du 8 au 10 mars 2019.**

**Quimper Bretagne Occidentale peut être partenaire de ce festival afin de valoriser l'artisanat et les savoir-faire de son territoire. Il est proposé de financer à hauteur de 20 000 € la CMA pour l'organisation du Festival de l'Artisanat 2019.**

\*\*\*

Fort du succès des deux premières éditions (1<sup>ère</sup> édition à Quimper en 2017, 2<sup>ème</sup> édition à Brest en 2018), la troisième édition du Festival de l'Artisanat aura eu lieu du 8 au 10 mars 2019, avec pour objectif de valoriser les métiers, l'artisanat et l'apprentissage.

Le bilan de l'édition 2017 était très positif : 30 000 visiteurs avaient découvert le salon et les 250 entreprises artisanales présentes durant 4 jours.

En 2019, il est prévu près de 9 000 m<sup>2</sup> d'expositions, de stands, d'animations, d'ateliers et d'espace d'accueil pour tous les artisans. Les 250 entreprises artisanales attendues seront sectorisées par « espaces métiers » : Bâtiment - Saveurs et Gourmandises – Déco, Mode et Beauté - Fleurs, Jardins et paysages – Maritime - Auto-Moto. L'organisation du Festival de l'Artisanat 2019 représente un budget de 300 250,00 euros.

Quimper Bretagne Occidentale bénéficiera d'un stand de 36 m<sup>2</sup> dans lequel l'agglomération pourra mettre en avant les artisans de son territoire.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention à hauteur de 20 000 € à la CMA pour être partenaire du festival.